Réponse du Transporteur à l'engagement 1

(Demandé par l'ACEF de l'Outaouais)

Engagement 1

(Demandé par Me Stéphanie Lussier pour l'ACEF de l'Outaouais, 2015-02-03, notes sténo. volume 3, page 47)

Indiquer le pourcentage entre le total de la demande de pointe de chaque poste satellite et la demande totale des postes satellites à la pointe du réseau pour la charge locale.

Réponse

Le Transporteur fournit un ordre de grandeur de la différence en pourcentage entre :

- **Le « total de la demande de pointe de chaque poste satellite », soit la somme des demandes de pointe de chaque poste satellite prévues pour 2015 ; et**
- **La « demande totale des postes satellites à la pointe du réseau pour la charge locale », soit la prévision des besoins liés à l'ensemble des postes satellites à la pointe de la charge locale pour 2015.**

Ce pourcentage est de l'ordre de 2,8 %.